

(S) du produit - B-DEF25, B-DEF55, B-DEF330

Pour des appels d'urgence:

800-424-9300 (CHEM TREC)

PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: 2 + 2 super DEF Fluid

utilisations recommandées: Pour abaisser NOx la concentration dans les gaz d'échappement des moteurs diesel.

identification de la société

Nom du fabricant: La compagnie pétrolière Berkebile, Inc.

Adresse: PO BOX 715 Somerset, PA 15501

Téléphone - Renseignements généraux: (814) 443-1656

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classes de danger:

Aucun

Mot de signal: Aucun

Mentions de danger: Aucun.

Conseils de prudence:

P101 Si un avis médical est nécessaire, à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants,

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Pictogrammes de danger:

Aucun

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| Composants | Typique Poids Pourcentage | Numero CAS |
|------------|---------------------------|------------|
| Urée | 32,5% | 57-13-6 |
| Eau | 67,5% | 7732-18-5 |

4. PREMIERS SECOURS

Les yeux Si une irritation ou une rougeur, transporter la victime loin de l'exposition et de l'air frais. Affleurer les yeux avec de l'eau propre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Peau: Retirer les chaussures et les vêtements contaminés et nettoyer la zone touchée (s) par lavage à fond avec un savon doux et de l'eau. Si une irritation ou une rougeur se développe, consulter un médecin.

Inhalation: Premiers secours est normalement pas nécessaire. Si des difficultés respiratoires se développent, transporter la victime loin

la source d'exposition et à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin

Ingestion: **Ingestion:** En cas d'ingestion, consulter un médecin d'urgence. Si la victime est somnolente ou inconscient et vomissements, place sur le côté gauche avec la tête vers le bas et ne pas donner quoi que ce soit par la bouche à

une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sauf si indiqué par le médecin ou le centre antipoison.

Les conditions médicales: Aucun connu.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Utiliser un matériau qui est approprié pour le feu environnant.

Dangers spécifiques: Aucun connu.

Produits de combustion dangereux: Peut inclure des oxydes de carbone, oxydes d'azote et de l'ammoniac.

Procédures spéciales d'extinction: Pour les feux au-delà de la phase initiale, les intervenants d'urgence dans le zone de danger immédiat doit porter un équipement de soude. Lorsque le risque chimique potentiel est inconnu, dans

fermé ou des espaces confinés, ou lorsque explicitement requis par DOT, une respiration autonome appareil doit être porté. De plus, porter d'autres équipements de protection appropriés conditions mandat (voir Section 8). Isoler la zone de danger immédiat et de garder le personnel non autorisé. Cool équipements exposés au feu avec de l'eau, si cela peut être fait avec un risque minimal.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles: Porter un équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire les conditions le justifient (voir Section 8). Voir les sections 2 et 7 pour plus d'informations sur les risques et des mesures de précaution.

Précautions environnementales: Arrêter le déversement / libération si cela peut être fait avec un risque minimal. Prévenir renversé matériel de pénétrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage de traitement non autorisés, et cours d'eau naturels.

Méthodes de confinement et de nettoyage: nettoyage immédiat de tout déversement est recommandé. Digue loin du déversement de récupération ou d'élimination ultérieure. Absorber le déversement avec un matériau inerte tel que le sable, la terre ou autre matériau non combustible et placer dans un récipient approprié pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Utilisez les bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

Conditions de stockage sécuritaire: Conserver uniquement dans des contenants approuvés. Tenir à l'écart de toute matériau incompatible (voir la section 10). Protéger conteneur (s) contre les dommages physiques.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

| Composant | ACGIH TLV | ACGIH STEL | OSHA PEL | OSHA STEL |
|-----------|-----------|------------|----------|-----------|
| Urée | --- | --- | --- | --- |

Contrôles techniques: Si les pratiques de ventilation ne sont pas suffisantes pour minimiser l'exposition, systèmes de ventilation ou d'échappement peuvent être nécessaires.

Spécifique Équipement de protection individuelle

Protection des yeux / du visage: Bien que ne devrait contact avec ce produit provoque une irritation, l'utilisation de des lunettes de protection pour se protéger contre un contact visuel potentiel est considéré comme une bonne pratique.

Peau: Non requis en fonction des dangers de la matière. Cependant, il est considéré comme bon la pratique de porter des gants lors de la manipulation de produits chimiques. Gants suggérés: Nitrile, Viton, Butyl.

Protection respiratoire: Protection respiratoire est habituellement pas requise.

Un programme de protection respiratoire conforme aux normes 29 CFR OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 les exigences doivent être respectées lorsque les conditions en milieu de travail justifient l'utilisation d'un respirateur. Air-respirateurs purificateurs offrent une protection limitée et ne peuvent pas être utilisés dans des atmosphères qui dépassent la concentration maximale d'utilisation comme indiqué par la réglementation ou les instructions du fabricant, de l'oxygène (moins de 19,5% d'oxygène) des situations déficientes ou dans des conditions qui sont immédiatement dangereux pour la vie et la santé (DIVS).

Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement incontrôlé, l'exposition les niveaux sont inconnus ou toute autre circonstance où des appareils respiratoires ne peuvent pas fournir une protection adéquate.

Autre équipement de protection: Une source d'eau propre devrait être disponible dans la zone de travail pour les yeux et la peau de rinçage. vêtements imperméables doivent être portés au besoin.

Suggestions fournies dans cette section pour le contrôle de l'exposition et des types spécifiques de protection équipements sont basés sur des informations facilement accessibles. Les utilisateurs devraient consulter le spécifique fabricant pour confirmer les performances de leur équipement de protection. situations particulières peut nécessiter une consultation avec l'hygiène industrielle, la sécurité ou professionnels de l'ingénierie.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (valeurs approximatives à base de propylène glyco)

Apparence: Liquide clair, incolore

Odeur: Léger ammoniac

Seuil de l'odeur: Pas de données

pH: N'est pas applicable

Point de fusion / congélation: -12C / 10.4°F

Point d'ébullition (à 1 atm): 104C / 219 °F

Point de rupture: Ininflammable

La température d'auto-inflammation: Ininflammable

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1): Pas de données

Inflammabilité (solide, gaz): N'est pas applicable

Limites d'explosivité: Ininflammable

La pression de vapeur: Pas de données

Densité de vapeur (air = 1): Pas de données

Densité (H₂O = 1): 1,087 à 1,093 @ 20°C / 68 °F

solubilité dans l'eau: Soluble
Coefficient de partage: Pas de données
Température de décomposition: Pas de données
Viscosité: Pas de données

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité (thermique, lumière, etc.): Stable dans les conditions normales de stockage et de manutention.

Conditions à éviter: Aucun connu

Incompatibilité (matières à éviter): Eviter le contact avec les acides, les oxydants, les alcalis.

Produits de décomposition dangereux: Peut inclure des oxydes de carbone, oxydes d'azote et ammoniac.

Polymérisation hasardeuse: N'arrivera pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë:

| Produit / Nom Ingrédient | Résultat | Espèce | Dose |
|--------------------------|-----------|--------|-------------|
| Urée | Oral LD50 | Rat | 15,3 g / kg |
| | | Souris | 11,5 g / kg |

Corrosion / irritation cutanée: Provoque une légère irritation.

Lésions oculaires graves / Irritation: Provoque une légère irritation.

Signes et symptômes: Des concentrations élevées peuvent provoquer une irritation respiratoire mineure. Ingestion peut causer des maux de tête, irritation du tube digestif, des nausées, des diarrhées, des vomissements et transitoires désorientation.

Sensibilisation de la peau: Aucun n'a été signalé

Sensibilisation des voies respiratoires: Aucun n'a été signalé

Mutagenicité des cellules germinales: Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles pour conclure que l'urée est mutagène.

cancérogénicité: Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles pour conclure que l'urée est cancérigène. Il ne figure pas par NTP, IARC ou OSHA.

Toxicité pour la reproduction: Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles pour conclure que les causes de l'urée toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique Organ (Exposition unique): Aucun n'a été signalé.

Toxicité spécifique des organes (exposition répétée): Aucun n'a été signalé

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité: Le matériel est aquatically non toxique.

| Nom Ingrédient | Résultat | Espèce | Exposition |
|----------------|----------------------------------|---------|------------|
| Urée | Aiguë CL50> 9,1 g / L Eau douce | Poisson | 96 h |
| | Aiguë CE50> 10,0 g / L Eau douce | Daphnie | 24 h |

Persistance et dégradabilité: Dans le sol, l'urée se dégrade rapidement, généralement dans les 24 heures; Cependant, la dégradation peut être plus lent selon le type de sol, la teneur en humidité et de la formulation de l'urée.

Les hausses de taux de biodégradation avec augmentation de la température et la présence de phytoplancton.

Potentiel bioaccumulatif: Risque de bioaccumulation est faible (FBC <500 et une faible K_{ow} BCF = 1 Log Kow est -1.59)

Mobilité dans le sol: La mobilité du sol est élevée basée sur un coefficient de partage carbone organique de 8. Dans

Autres effets indésirables: Aucun connu

13. ÉLIMINATION

Le générateur de déchets est toujours responsable de prendre les décisions appropriées sur les déchets dangereux

et doit tenir compte des exigences nationales et locales en plus des règlements fédéraux.

Recycler autant que possible. De grands volumes peuvent être appropriés pour une nouvelle distillation ou, si elle est contaminée,

incinérés. Peut être éliminé dans une installation de traitement des eaux usées.

Ce matériau, si elle est jetée comme produit, est pas un RCRA "figurant" ou des déchets dangereux "caractéristique".

Utilisation qui se traduit par une modification chimique ou physique de ce matériau pourrait le soumettre à plus la réglementation comme un déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT / TDG Nom d'expédition: Non réglementé

Nombre DOT / TDG Numéro d'identification: Non réglementé

DOT Classe: Aucun / **TDG Classe de danger:** Aucun

DOT / TDG Groupe d'emballage: Non réglementé

Nombre Guide ERG: Aucun

Polluant marin: Non

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TSCA: Les composants sont répertoriés sur l'inventaire du TSCA.

DSL: Les composants sont inscrits sur l'inventaire de la LIS.

OSHA (Occupational Safety and Health Administration): Ce matériel est pas considéré comme dangereux tel que défini par l'OSHA Hazard Communication Standard.

Ce matériau n'a pas été identifié comme cancérigène par NTP, IARC ou OSHA

CERCLA / SARA - Section 302 Substances extrêmement dangereuses et TPQ (en livres): Ce matériel ne contient pas de produits chimiques soumis aux exigences de déclaration de SARA 302 et 40 CFR 355 Annexe A et B.

EPA (CERCLA) Quantité rapportable (en livres): Ce produit ne contient pas de produits chimiques sous réserve des exigences de déclaration de 40 CFR 302.4.

CERCLA / SARA - Sections 311/312 (titre III Catégories de danger):

Aiguë: Non Chronique: Incendie: Réactivité: Non
Non

CERCLA / SARA - Section 313 et 40 CFR 372: Ce produit ne contient pas de produits chimiques soumis aux exigences de déclaration de SARA 313 et SARA Titre III et 40 CFR:

California Safe Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) eau potable et: Ce matériel ne contient pas de produits chimiques détectables connus de l'État de Californie pour causer le cancer toxicité et / ou de reproduction.

Canada:

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger des produits contrôlés Règlement (CPR) et le SDS contient toutes les informations requises par le Règlement.

Classe de risque SIMDUT:

Aucun

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission: 10 mai 2016
Précédent Date d'émission 1 Juin, ici à
2015
Changer: libellé Modifications mineures

EXCLUSION DE GARANTIE IMPLICITE ET EXPLICITE

Les informations contenues dans ce document sont considérées comme exactes à la date d'émission.

CEPENDANT, AUCUNE

GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE EST À L'EXACTITUDE OU INTÉGRALITÉ DE CETTE INFORMATION, LES RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE CETTE INFORMATION OU LE PRODUIT, LA SECURITE DE CE PRODUIT OU LA RISQUES LIÉS À SON UTILISATION.

Ces informations et produit sont fournis à la condition que la personne qui les reçoit doit faire sa propre détermination quant à la pertinence du produit pour cette usage particulier et à condition qu'il assume le risque de son utilisation.